

Formation Continue (Entraînement) de l'Agent de Sécurité Renforcé armé de catégorie B&D – (FC ASRA cat B&D)

La formation continue (ou entraînement) de l'ASRA catégorie B&D est une formation réglementaire obligatoire que les agents de sécurité renforcé armé de catégorie B&D doivent suivre tous les 3 mois afin de rester en poste.

Elle permet l'actualisation des compétences juridiques, professionnelles, opérationnelles de l'agent, afin de garantir une pratique conforme à la réglementation en vigueur et aux exigences spécifiques du métier d'ASRA cat B&D.

La formation

Cette formation continue vise à maintenir les compétences essentielles de l'Agent de Sécurité Renforcé Armé cat B&D à travers des apports théoriques ciblés, des études de cas et des mises en situation professionnelle.

Elle permet au candidat de continuer à exercer légalement ses fonctions d'Agent de Sécurité Renforcé Armé de cat B&D.

Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein d'une durée de 7 heures.

La présence est obligatoire sur la totalité de la formation pour permettre la validation de la formation continue ASRA cat B&D.

Cette formation est obligatoire tous les 3 mois afin de rester en poste.

Objectifs visés

- Maintenir les compétences professionnelles et la capacité opérationnelle de l'Agent de Sécurité Renforcé Armé.
- Entretenir les automatismes techniques et tactiques.
- Actualiser les connaissances juridiques et réglementaires applicables à la sécurité renforcé armé.
- Permettre le renouvellement de la carte professionnelle CNAPS ASRA cat B&D.

Public concerné

- Tout agent de sécurité renforcée armée catégorie B&D qui doit suivre obligatoirement tous les 3 mois un entraînement ASRA cat B&D pour rester en poste.
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (hesp@hesp-formation.com)**

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY.

Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 1 mois avant le démarrage de la formation.**

Nombre de places

Notre formation accueille entre 6 et 12 personnes maximum

Prérequis

- Être titulaire de la carte professionnelle ASRA cat B&D en cours de validité,
- Être titulaire d'une attestation de secourisme (SST ou PSC) valide,

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les règles de sécurité lors de la manipulation d'armes de catégorie B et D
- Mettre en œuvre son arme de service en sécurité dans un cadre professionnel
- Adapter la réponse opérationnelle au niveau de menace (gradation de la force)

HAUTE ECOLE de la SECURITE PRIVEE –SAS-
11 AVENUE DES VIEUX MOULINS – LE PERIPHERIQUE - 74000 ANNECY
Tel : 04.50.52.75.33/ Mail : hesp@hesp-formation.com

Siret : 802.114.330.00011/ Rcs : 802114330 Annecy

*Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 82740299974 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
Autorisation d'exercice du CNAPS DT SUD-EST N° FOR-074-2027-04-29-20220583381*

- Réagir à un incident ou une situation dégradée
- Travailler en coordination avec un binôme ou une équipe
- Porter assistance à une victime en contexte d'intervention armée

Programme

MODULE 1 : Rappels juridiques et cadre d'intervention	1h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cadre légal de l'usage des armes B et D ➤ Légitime défense et proportionnalité ➤ Responsabilités professionnelles ➤ Conditions d'emploi en mission
MODULE 2 : Sécurité et manipulation des armes	2h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Règles fondamentales de sécurité ➤ Vérifications de sécurité ➤ Manipulations réglementaires arme de catégorie B ➤ Manipulations moyens intermédiaires catégorie D ➤ Gestion des incidents matériels
MODULE 3 : Techniques opérationnelles armées	3h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre de l'arme de poing ➤ Utilisation des moyens intermédiaires ➤ Déplacements tactiques avec arme ➤ Positionnement et protection ➤ Travail en binôme / coordination ➤ Scénarios professionnels et mises en situation
MODULE 4 : Secourisme opérationnel	1h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduite à tenir face à un blessé ➤ Hémorragies graves ➤ Protection intervenant / victime ➤ Alerte et relais secours

Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours
- Cas pratiques et mises en situation
- Matériels spécifiques ASRA B&D pour l'entraînement en stand de tir.
- Salle de sport à disposition en interne
- Convention avec un stand de tir à moins de 5mn.

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis théoriques et pratiques.

Validation de la formation

- Validation par contrôle des acquis en cours de formation
- Attestation de suivi et de validation de la formation continue ASRA cat B&D remise au candidat
- Transmission des éléments nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle CNAPS

Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

Qualification des intervenants

Les intervenants disposent d'une expérience professionnelle significative en sécurité privée et en sécurité renforcé armé, et sont habilités à dispenser des formations réglementées.

Tarifs : Accédez à notre grille tarifaire

Délais d'accès : 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

Contact : par mail à : hesp@hesp-formation.com

Modalités et conditions d'inscriptions : Téléchargez notre dossier de candidature

Conditions générales de vente : Consultez nos CGV